

Le directeur

à

Madame Amélie Flamand

Clermont-Ferrand, le 12 mai 2026

Réf.2026/66

Objet : Lettre de mission de la responsable de la prévention des discriminations et des violences et harcèlements sexuels et sexistes

Madame,

Vous vous êtes portée candidate pour assurer la mission de responsable de la prévention des discriminations et des violences et harcèlements sexuels et sexistes au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

Je vous remercie de votre engagement dans ce projet structurant et prioritaire. Ce rôle de référente revêt une importance particulière pour notre établissement, qui porte ces valeurs et ces thématiques depuis 2018 et poursuit pleinement son engagement sur ces sujets, en cohérence avec les orientations portées par le ministère de la Culture. Doublement labellisé Diversité et Égalité professionnelle par AFNOR Certification, le ministère fait du respect de l'égalité de traitement ainsi que de la lutte et de la prévention contre les discriminations et les violences et agissements à caractère sexuel ou sexiste des composantes essentielles de son management et de sa politique de ressources humaines.

Vous assurerez les missions suivantes :

- Correspondante de la Haute-Fonctionnaire à l'Égalité, Diversité et prévention des discriminations, vous serez la référente locale de la politique du ministère de la Culture en matière de prévention des discriminations et de lutte contre des violences et harcèlements sexuels et sexistes : participation au réseau des responsables de la prévention des discriminations du ministère de la Culture, et vous pourrez ainsi mobiliser 2h par mois pour participer aux webinaires organisés pour ce réseau et vous apporterez votre contribution à l'espace collaboratif dédié créé sur Resana par le Ministère, et vous assurerez l'interface entre l'administration, les agents et les étudiants sur les situations qui seront signalées ;
- Vous assurerez l'information et la sensibilisation des personnels aux risques de discrimination et de violence ou harcèlement sexuels et sexistes ; vous veillerez à diffuser l'information et la sensibilisation des personnels aux risques de discriminations et de violences ou harcèlement sexuels et sexistes ;
- Vous veillerez à diffuser les informations relatives à la cellule de signalement du ministère et à l'arrêté ministériel de signalement de 2022 ;
- Vous contribuez au diagnostic des risques de discrimination et de violence ou harcèlement sexuels et sexistes au sein du service, à l'élaboration d'un plan d'action égalité et d'un bilan annuel correspondant ;

- Conjointement avec le service des ressources humaines, conseil sur la préparation des actes de gestion RH (recrutements, mobilité, répartition des primes et indemnités, entretiens d'évaluation, mise en pratique de la formation...) et sur leur traçabilité, afin de garantir l'égalité professionnelle ;
- Promotion, avec les responsables de la formation et de la communication, de toute action pouvant concourir à l'information et à la sensibilisation des agents à la prévention des discriminations, et en particulier du plan de formation à la lutte et à la prévention contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes dispensés par le prestataire du Ministère. Vous suivrez vous-mêmes les formations idoines sur ces sujets sensibles et techniques en préalable à la prise de vos fonctions de référent(e).
- Accompagnement et coordination du groupe ENSACF « Agir pour l'Égalité » comprenant des enseignant(e)s, des étudiant(e)s et des personnels administratifs.
- Participation au réseau des référent-e-s Égalité de l'UCA
- Participation à la cellule de signalement ALEX de l'UCA

Vous conduirez votre mission en liaison avec la Haute-Fonctionnaire Égalité, Diversité et prévention des discriminations du Ministère (HFEDPD) irene.basilis@culture.gouv.fr et la cheffe de la mission Égalité, diversité et dispositifs de formation et d'insertion des jeunes du Service des ressources humaines (SRH) sandrine.sophys-veret@culture.gouv.fr.

Dans le cadre de vos fonctions, vous bénéficierez :

- d'un accès à la plate-forme de conseil de la cellule externe de signalement Concept RSE, afin d'être accompagnée sur les situations que vous rencontrez (conseils pratiques, juridiques, qualification des faits, orientation). La cellule est à votre disposition au 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9 h à 13 h, signalement- culture@conceptrse.fr conceptrse.fr/signalement-culture ou en flashant le QR code ;
- d'un droit à accompagnement psychologique assuré par les psychologues cliniciens de la cellule IAPR, Institut d'accompagnement psychologique et de Ressources, au N° vert suivant : 08 05 03 98 85.
- d'un accès à la formation « Mener un entretien sensible », ainsi qu'aux formations « expert » du marché interministériel Valeurs de la République, proposées par le SRH
- Un parcours de formations collectives spécifiquement destinées aux référent-e-s prévention des discriminations sera proposé en présentiel ou en distanciel, en complément des formations accessibles sur Mentor

Cette lettre de mission sera diffusée aux agents et mise en ligne sur l'intranet de l'ENSACF et vous pourrez être amenée à participer à ce titre aux réunions de direction.

Vous voudrez bien me tenir informé de façon régulière des résultats de votre action.

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre mission.



Olivier Malclès

Directeur